

CHAPITRE 1ER : CONTRATS DE CONCESSION DE TRAVAUX PUBLICS PASSES PAR LES POUVOIRS ADJUDICATEURS SOUMIS A L'ORDONNANCE N° 2005 649 DU 6 JUIN 2005

Exploitation économique et travail forcé en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/01/2014
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	ECEM0929044D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000022142610

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] de l'article R. 551-7 du code de justice administrative , le pouvoir adjudicateur publie au Journal officiel de l'Union européenne un avis d'attribution conforme au modèle fixé par le règlement communautaire [...]

[...] de l'article R. 551-7 du code de justice administrative , le pouvoir adjudicateur publie au Journal officiel de l'Union européenne un avis d'attribution conforme au modèle fixé par le règlement communautaire [...]

[...] travaux publics qui se propose de conclure un marché de travaux d'un montant égal ou supérieur à 5 000 000 € HT fait connaître son intention au moyen d'un avis conforme au modèle fixé par le règlement communautaire [...]

[...]administratives relatives à l'application des règles communautaires sur les procédures de passation des marchés[...]

RÉFÉRENCE

DECRET ECEM0929044D du 1 janvier 2014, « CHAPITRE 1ER : CONTRATS DE CONCESSION DE TRAVAUX PUBLICS PASSES PAR LES POUVOIRS ADJUDICATEURS SOUMIS A L'ORDONNANCE N° 2005 649 DU 6 JUIN 2005 ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSCATA000022142610> (consulté le 27 août 2026).